

<https://cnpjdpi.org/70-ans-dont-37-passees-dans-les-geoles-francaises-Liberez-Georges-Ibrahim.html>

70 ans dont 37 passées dans les geôles françaises : Libérez Georges Ibrahim Abdallah !

- Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 22 avril 2021

**Copyright © Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre
Palestiniens et Israéliens - Tous droits réservés**

Condamné à perpétuité en 1986, Georges Ibrahim Abdallah, militant politique et citoyen libanais, est toujours injustement incarcéré en France. A ce jour, des interrogations sérieuses sur son procès restent encore sans réponse. Le jour même de sa condamnation son avocat a reconnu être un agent des services secrets français. Quelques années plus tard, l'ancien directeur de la DST qui l'avait arrêté, Yves Bonnet, a déclaré que le maintien en détention de Georges Ibrahim Abdallah relevait de la « vengeance d'État ». C'est le caractère éminemment politique de son maintien en détention qui est ainsi dévoilé.

Georges Ibrahim Abdallah est libérable depuis 1999. Les autorités pénitentiaires n'ont rien à lui reprocher. La justice française a prononcé sa libération à plusieurs reprises, en 2012 et 2013. Si cette libération n'a pas eu lieu, c'est parce que le gouvernement français obéit à ceux des États-Unis et d'Israël qui ont fait de Georges Ibrahim Abdallah un symbole. En 2013, c'est Manuel Valls qui a refusé de signer un avis d'expulsion, techniquement indispensable pour sa libération.

Dans son pays, le Liban, il y a unanimité pour demander sa libération et son retour dans son pays. La demande a été faite officiellement et Georges Ibrahim Abdallah a reçu la visite de l'ambassadeur et de la ministre de la Justice du Liban à la prison de Lannemezan.

Georges Ibrahim Abdallah continue, depuis sa prison, à suivre les luttes dans le monde entier. Fort de ses convictions politiques auxquelles il tient à rester fidèle, il envoie des déclarations de soutien aux luttes, et fait des grèves de la faim de solidarité avec les prisonniers politiques palestiniens.

Georges Ibrahim Abdallah a eu 70 ans le 2 avril 2021 dont 37 passées en prison. La France qui se vante d'être le pays des droits de l'homme, viole vis à vis de lui les droits les plus élémentaires. La détention éternelle est bannie du droit français. Georges Ibrahim Abdallah est le détenu politique le plus ancien d'Europe.

Le CNPJDPI dénonce la perpétuation d'une situation totalement contraire à l'état de Droit. Il dénonce également les ingérences étrangères répétées dans le cours normal de la Justice française.

Le CNPJDPI exige que le gouvernement de la France cesse, enfin, de se plier à ces ingérences et signe l'arrêté d'expulsion permettant à la Justice, comme elle l'avait fait en 2012 et 2013, de prononcer la libération de Georges Ibrahim Abdallah, en réunissant cette fois les conditions pour que cette décision puisse être appliquée.

Le CNPJDPI exige que Georges Ibrahim Abdallah soit libéré immédiatement et expulsé vers le Liban afin qu'il puisse, enfin, retrouver sa famille.

Paris, le 12 avril 2021

Membres du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens signataires :

Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) – AFD International – AILES Femmes du Maroc - Alternative Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif interuniversitaire pour

la coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e arrt (CJPP5) - Droit-Solidarité – Ensemble ! – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) – Forum Palestine Citoyenneté - Génération Palestine - La Courneuve-Palestine - le Mouvement de la Paix - les Femmes en noir - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) - Organisation de Femmes Egalité - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Parti de l'émancipation du peuple - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) – Socialistes pour la Paix – Sortir du colonialisme - Une Autre Voix Juive (UAVJ) - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) - Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) - Union syndicale Solidaires